

Montréal, le 23 avril 2004

**PAR COURRIEL**  
greffe@regie-energie.qc.ca

Me Anne Mailfait, secrétaire adjoint  
**Régie de l'énergie**  
800, Place Victoria, 2<sup>ième</sup> étage  
Bureau 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**OBJET: R-3526-2004**  
**Avis sur la sécurité énergétique**

---

Chère Consoeur,

Veillez trouver ci-annexé le rapport des experts communs en efficacité énergétique du ROEE, du RNCREQ et du RRSE.

Veillez prendre note que ce regroupement de regroupements aux fins d'expertise en efficacité énergétique est différent de celui en énergie éolienne qui lui regroupe le ROEE, le RNCREQ et l'ACEE.

Le troisième rapport d'experts (ROEE-RNCREQ-ACEÉ) intègre les deux autres expertises aux fins d'une analyse comparative des options de la centrale Suroît, de l'énergie éolienne et de l'efficacité énergétique. Il vous sera transmis vendredi matin par voie électronique et directement par l'expert P. Dunsky.

Le mémoire du RNCREQ, lui, sera expédié par voie électronique directement des bureaux de l'organisme vendredi matin.

Veillez agréer, chère Consoeur, l'expression de mes sentiments distingués.

**LAFORTUNE LEDUC s.e.n.c.**

Me Pierre Tourigny, avocat

PT/cd

c.c. : Me Pierre Gagnon, contentieux – Hydro-Québec  
À tous les intervenants de la cause mentionnée en rubrique